

vngue espaule mouton bailhée pour lesdicts lansquenetz (f<sup>o</sup> xxviii).

Et plus a païé à Estienne Guillio trante liures ungs sols que ledict Guilliot a fourny à maistre Jehan Chou et à Jehan clerck procureur pour aller à Ripue de Gyers (2) et ailleurs deuers le mareschal des logys de la compagnie dudict seigneur Jehan Jacques... deux liures bailhées à Valentin pour condhuyre les francs-archiers, vne liure dix solz qu'il a fourny en despance pour ladicte garnyson, quatre liures qu'il a fourny tant en vin que aultres chauses pour le passage des lansquenetz que passerent à Condrieu ou venir de Vallance pour aller à Vienne, deux liures seze solz six deniers bailhes à Pierre Puy pour aller à Lyon en plusieurs foys, pour despance que ledict Puy fist à Vienne après lesdicts lansquenetz que pour monter vng bateau de Coindrieu à Vienne pour faire descendre lesdicts lansquenetz, huyt liures qu'il a fourny en despance quant le cappitaine desdicts lansquenetz fust logé à Coindrieu en la maison du recepueur Fournyer, que quatre liures deux sols aussi que ledict Guilliot a fourny tant pour la despance de Mons<sup>r</sup> des Champs commissayre desdict lansquenetz fist audit Coindrieu que pour le faire descendre de Condrieu à Valence par eau (f<sup>o</sup> xxix). Suivent des détails de foin, de paille, d'avoine, de bois, etc. Et plus cinq liures vnze solz tant pour la despance de Mons<sup>r</sup> de Vaudragon (3) qu'il fist cheux Gabriel Desorgues

---

(2) Ripue de Gyers, ou Rive-de-Gier, ville du département de la Loire, comprise autrefois dans la province du Lyonnais, le diocèse de Lyon, l'archiprêtré de Mornant et l'élection de Saint-Étienne. Au xviii<sup>e</sup> siècle la seigneurie appartenait à la famille de Villars. La cure était à la présentation des comtes de Lyon.

(3) Vaudragon était un château avec fief, dans la paroisse de